

## Disquaires indépendants parisiens : la Ville lance un appel à projets

La Ville de Paris lance un appel à projets dédié aux disquaires indépendants parisiens pour dynamiser leurs commerces tout en gardant leur singularité. Les candidats auront jusqu'au 10 septembre pour proposer un projet de développement et d'aménagement de leur commerce.

Depuis le début de la mandature, la Ville de Paris apporte son soutien au développement et à la vitalité des commerces disquaires. Au mois de mars dernier, deux délibérations en faveur des disquaires indépendants parisiens ont été votées au Conseil de Paris dans cette optique, renouvelant ainsi l'attachement d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, aux commerces culturels parisiens et à la diversité culturelle.

Acteurs clés de la diffusion d'une production musicale diversifiée, et contribuant à la vitalité du tissu urbain, les disquaires indépendants sont menacés par la concurrence de la grande distribution, le e-commerce et la dématérialisation de la musique.

Ainsi la Ville de Paris lance un appel à projets pour rénover, moderniser et dynamiser ses commerces disquaires indépendants. Une dotation globale de 100.000 euros, répartie entre les disquaires lauréats, leur permettra, par exemple, d'effectuer des travaux d'aménagement et de rénovation, d'acquérir des outils de gestions RH et comptable et d'écoute de musique sur le lieu de vente.

Les disquaires indépendants parisiens ont jusqu'au 10 septembre pour envoyer leur projet à <u>DAE-innovation@paris.fr</u>. Plusieurs critères seront examinés tels que : la cohérence/pertinence du projet, sa capacité à dynamiser le quartier ou encore sa singularité.

« La Ville de Paris aide à l'installation des commerces culturels, disquaires, libraires, etc. pour soutenir le tissu culturel et proposer aux habitants de tous les quartiers des sources de culture diverses et variées » explique Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire de Paris, en charge de la vie nocturne et de l'économie culturelle.

Plus d'informations sur Paris.fr:

Contact presse: Perrine Boiton / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61